

dominicain, en souvenir de la victoire navale remportée sur les turcs dans les eaux de Lépante, le 7 octobre 1571, grâce aux prières des confrères du Rosaire.

C'est une indulgence plénière, analogue à celle de la Portioncule, qui peut être gagnée, chaque année, le jour de la fête du Rosaire, autant de fois que l'on fait de visites à l'autel du Rosaire.

Quand peut-on gagner cette indulgence?—Le premier dimanche d'octobre, fête du Rosaire, depuis la veille après midi jusqu'au coucher du soleil, le jour de la fête.

Où peut-on la gagner?—Dans toutes les églises où la Confrérie du saint Rosaire est érigée canoniquement.

Qui peut la gagner?—Tous les fidèles, même ceux qui n'appartiennent pas à la confrérie du saint Rosaire.

Comment gagne-t-on cette indulgence?—Il faut remplir quatre conditions :

1° Se confesser, (il suffit que la confession soit faite dans la huitaine qui précède).

2° Communier, (on peut communier le dimanche ou la veille, dans une église quelconque).

3° Visiter la chapelle du Rosaire dans l'église de la Confrérie. Nous rappelons que l'indulgence plénière se gagne autant de fois que l'on répète la visite. Les visites doivent être distinctes, c'est-à-dire que l'on doit sortir de l'église chaque fois. Si l'on ne peut entrer dans la chapelle du Rosaire, il suffit de l'apercevoir de loin.

4° Prier vocalement, à chaque visite, selon les intentions du Souverain Pontife. (Le choix et la longueur des prières vocales ne sont pas déterminés par l'Eglise : une dizaine de Rosaire suffit. On peut prier debout, à genoux ou assis.)

Pour qui peut-on gagner cette indulgence?—Pour soi ou pour les âmes du Purgatoire.

Privilèges. Toute personne inscrite dans la Confrérie, et appartenant à quelque communauté, collège ou société catholique peut gagner cette indulgence en visitant la chapelle de cette communauté.

INDULGENCES POUR LE MOIS DU ROSAIRE.

La première pensée de consacrer tout le mois d'octobre à Notre-Dame du Rosaire par des exercices quotidiens, est due à un dominicain espagnol, le père Joseph